

## BERNEX

### Bernex

[\[Fiche entièrement remaniée\]](#)

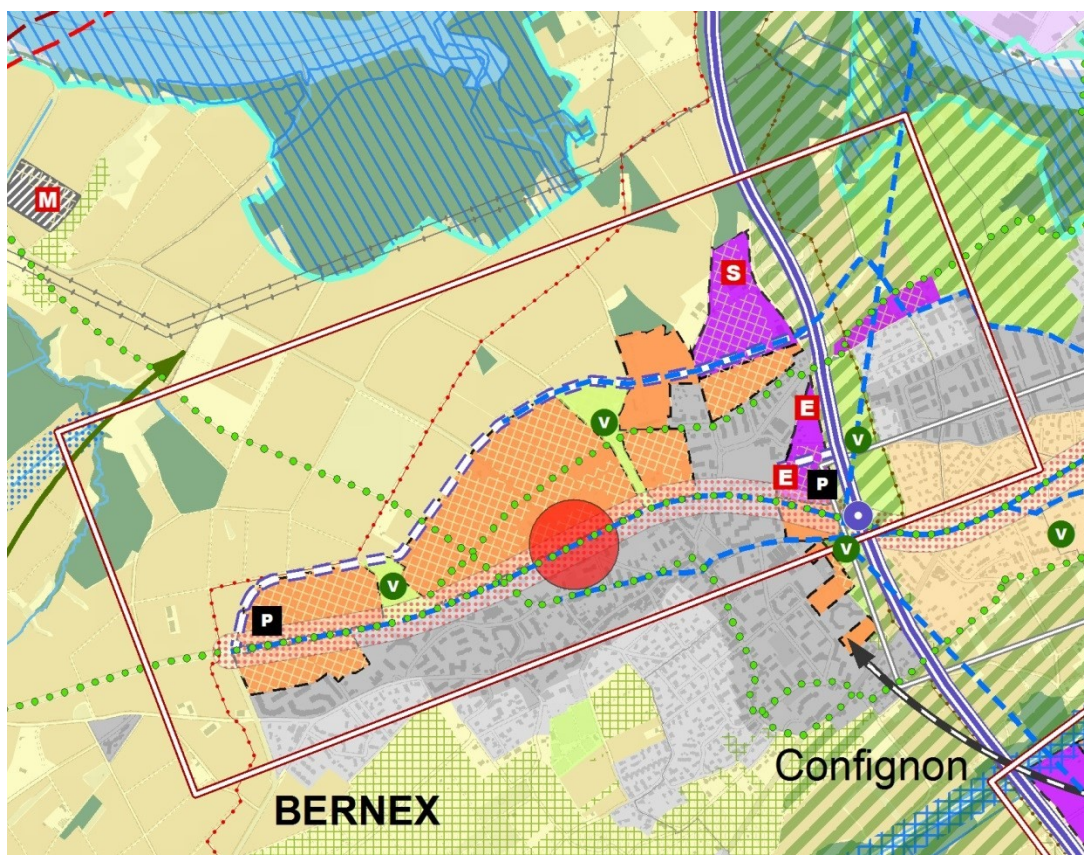
#### ENJEUX

Avec le prolongement du tramway Cornavin – Onex – Bernex, ce vaste périmètre situé au nord du village de Bernex, constitue une opportunité majeure pour un nouveau quartier urbain dense.

Disposant d'une surface disponible importante, situé en continuité de l'urbanisation existante, ce site est propice à la création d'un quartier mixte (capacité d'accueil en logements et en surfaces d'activités intégrant des services et des équipements d'agglomération) à forte valeur ajoutée. Avec une desserte en transports publics renforcée et un potentiel de développement compact et dense, Bernex dispose des caractéristiques pour atteindre la taille critique lui permettant d'assurer son rôle futur de centre régional.

Potentiel total estimé en SBP : 570 000 m<sup>2</sup> de logements – 285 000m<sup>2</sup> d'activités

Planifications adoptées d'ici 2030 : 570 000 m<sup>2</sup> de logements – 285 000m<sup>2</sup> d'activités



## DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE

Situé pour l'essentiel en zone agricole, le périmètre final présente une superficie totale d'environ 120 ha (parcs et césure verte compris).

Le projet est traversé à l'est par la bretelle autoroutière qui permet un raccordement direct sur le contournement de Genève. Le secteur de Bernex-Est, potentiel de développement identifié par le précédent plan directeur cantonal, constitue le cœur de la première étape du projet avec celui de Vailly-Sud situé au terminus du tramway.

Au nord, et pour une faible partie à l'ouest du périmètre, se situent des gisements de graviers destinés à être exploités selon un phasage à coordonner avec l'urbanisation.

Au sud, la requalification de la route de Chancy (actuel contournement à fort trafic) en boulevard urbain (prolongement du TCOB), permet de créer une connexion entre les extensions urbaines au nord de Bernex et le village existant au sud.

## OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

### Urbanisation

Offrir une capacité élevée en logements (dont au moins 50% de logements d'utilité publique, subventionnés ou coopératifs), en surfaces d'activités et en équipements de niveau régional

Développer une urbanisation compacte, dense et économe en sol

Produire des formes urbaines diversifiées en veillant à l'articulation avec le tissu existant

Accueillir une part des activités et des équipements publics dans les centralités (situées aux interfaces avec le tramway sur la route de Chancy et en relation avec les tissus historiques de Bernex)

Requalifier la route de Chancy (entre la croisée de Confignon et le giratoire de Laconnex) en boulevard urbain

Structurer le développement de Bernex autour d'un maillage hiérarchisé d'espaces publics urbains et verts, accueillant des équipements de proximité ou d'agglomération, en continuité avec les réseaux existants et futurs

### Mobilité

Proposer une alternative performante aux transports individuels motorisés grâce au renforcement du réseau de transports collectifs, dont le prolongement du tramway à Vailly constitue l'épine dorsale, mais aussi par le biais de rabattements directs en bus sur le réseau ferroviaire Léman Express

Inciter l'utilisation des modes de déplacements doux (piétons et cyclistes) en connectant le réseau de mobilité douce aux arrêts des transports publics, au village de Bernex, au quartier de Cressy et à la voie verte d'agglomération et favoriser les connexions nord-sud entre les extensions de Bernex-Nord et le village de Bernex, grâce à des aménagements confortables et sécuritaires

Réaliser une nouvelle route cantonale connectée à la bretelle autoroutière, qui assure l'accessibilité et la desserte locale des nouveaux quartiers et favorise le report du trafic de transit en dehors des zones habitées et de la route de Chancy, pour assurer un fonctionnement optimal du tramway. Cette route sera structurée en boulevard urbain paysager, dialoguant avec le futur tissu bâti, les espaces publics et la trame paysagère des quartiers

Œuvrer à la définition de compléments d'offres en transports publics efficaces, tels que le transport par câble et l'extension du réseau ferroviaire Léman Express

Favoriser des solutions de stationnement centralisé pour les habitants (silos par exemple), en lien avec les entrées aux quartiers, où la mobilité douce est priorisée

Encourager le transfert modal grâce à la réalisation de deux parkings relais, l'un au futur terminus du tramway à Vailly et l'autre à l'interface de l'autoroute et du tramway aux Suzettes

## Environnement / Paysage

Veiller au maintien de la connexion biologique entre les bois de Saint-Victor et de Châtillon ainsi que de la connexion entre les espaces ouverts de la plaine de Bernex-Nord et la Champagne

Assurer une gestion coordonnée du voisinage avec les jardins familiaux, les gravières et la décharge de Châtillon (phasage)

Développer un travail sur l'intégration urbaine au sein de la campagne, structuré autour du réseau de mobilité douce avec des promenades paysagères et des césures vertes où s'articuleront espaces de détente et rapport au grand paysage

Développer des connexions biologiques et paysagères par le biais d'une gestion de l'eau à ciel ouvert

Intégrer dans le maillage des espaces verts la future voie verte et le parc sur la césure verte reliant le parc des Evaux à la pénétrante de verdure de l'Aire, avec des ouvertures paysagères sur l'espace agricole

Étudier l'intégration de plantages dans les quartiers : investiguer les notions de jardins partagés et tester des potentiels d'agriculture urbaine, en compensation aux surfaces agricoles prélevées

Assurer la coordination du projet avec les contraintes OPAM, notamment au niveau du futur boulevard des Abarois et de la bretelle autoroutière

Étudier la possibilité de dévier l'oléoduc pour éviter de fortes contraintes OPAM au niveau du processus d'urbanisation

Gérer la problématique des nuisances sonores liées aux voiries dans le cadre de l'élaboration des projets, notamment au regard de la nouvelle route cantonale et de la route de Chancy

Évaluer la possibilité de valoriser les creuses liées aux gravières pour des infrastructures souterraines

Évaluer la possibilité d'un stockage énergétique saisonnier de grande envergure

Réduire l'exposition des personnes et des biens aux risques technologiques, en coordination avec la programmation et la conception des quartiers

Protéger et valoriser les sols et gérer durablement les matériaux d'excavation et les déchets

## À PRENDRE EN COMPTE

L'articulation de l'urbanisation avec l'exploitation des gravières (carte annexe n°10) et la restructuration des exploitations agricoles

Aspects fonciers : terrains en mains privées, effort réalisé sur les conditions de viabilisation des exploitations liées au site

Stationnement : distinction à opérer selon les utilisations (stationnement lié aux activités ou aux logements en rapport avec la politique générale du stationnement et les projets de P+R de Vailly et de Bernex)

Mobilité : gestion du trafic poids lourds (dont trafic lié à l'exploitation des gravières)

Équipements : projet du service cantonal des véhicules en relation avec la nouvelle route cantonale (opportunité pour de grands équipements); projet de centre de formation cantonal (santé-social, cycle d'orientation) en relation avec l'interface modale de la Croisée; divers équipements communaux (écoles, crèches, culture, social); déplacement des activités du stand de tir et des locaux de la protection civile

Mesures de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert conformément aux instructions des PREE et PGEE

Bruit : prise en compte proactive de la problématique des nuisances sonores routières dans le cadre de l'élaboration des projets urbains notamment par le biais de solutions urbanistiques innovantes respectant les normes OPB

Énergie : mettre en œuvre une stratégie énergétique durable permettant d'utiliser les potentiels du CAD rive gauche dans les nouveaux bâtiments et dans les quartiers existants, potentiel énergétique du secteur et transition énergétique des secteurs bâtis existants

Risques d'accidents majeurs : distances de sécurité de part et d'autre de l'oléoduc et du gazoduc ou mesures ad hoc (éventuellement déplacement), prise en compte des risques liés à la bretelle d'accès à l'autoroute A1, au gazoduc G800 et au futur boulevard des Abarois, sur lequel le trafic OPAM de la route de Chancy devrait être reporté

Nuisances olfactives : gestion de la proximité du site de Châtillon

Continuum des cordons biologiques présents (haies vives, alignements, fossés), à renforcer avec la gestion de l'eau à ciel ouvert et le développement de la trame paysagère

## MISE EN ŒUVRE

### Développement des projets

Le plan directeur de quartier (PDQ) 29948 Bernex-Est est a été approuvé en procédure de validation auprès des Conseils municipaux de Bernex et de Confignon. L'approbation par le Conseil d'Etat est prévue début en avril 2017.

La réalisation du prolongement du TCOB, dès 2019, est coordonnée avec le développement urbain et la requalification des espaces publics limitrophes (mesure du 34-4, 34-12 et 34-07 du PA2).

L'étude de faisabilité du barreau nord et de sa connexion sur la bretelle autoroutière est terminée. La réalisation pourrait être programmée à l'horizon 2020-2025.

Les projets de modification de zones (MZ) Bernex Est 29954 et (MZ) Vailly 29955 devraient être ont été adoptés - soumis au par le Grand Conseil au cours du premier semestre en mai 2017.

Le projet de modification de zone (MZ) Goutte de St-Mathieu, pour un pôle cantonal de formation, sera soumis au Grand Conseil en automne 2018.

Les premiers périmètres des plans localisés de quartier (PLQ) s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du PDQ, principalement le long du TCOB et dans la zone d'activités des Rouettes pour favoriser l'équilibre emplois logements.

Les études du projet urbain relatives aux PLQ sont conduites en partenariat avec les opérateurs-constructeurs. Plusieurs variantes ont été analysées pendant les phases de concertation, elles ont permis de travailler sur la forme urbaine, les gabarits et les espaces non construits.

### Démarche

La démarche générale du GP Bernex se base sur les principes suivants :

- établissement d'un plan guide en 2013 à l'échelle du GP. Ce document a permis d'engager les études localisées et la planification des premières constructions ;
- maintien de la gouvernance interdépartementale établie dans le cadre du GP. Elle s'articule avec des partenariats public-privés et la conduite opérationnelle des communes de Bernex et de Confignon pour l'aménagement des espaces publics ; elle vise à consolider la coordination entre urbanisation et infrastructures, y compris pour la réalisation des parkings relais
- développement du processus de concertation avec les acteurs locaux sur la base de projets urbains à l'échelle des quartiers et au cœur de tissus préexistants. Une coordination est assurée avec les communes, notamment avec les documents de mise en œuvre dont elles se dotent (la charte des espaces publics et collectifs).

### Actions à mener

- Poursuivre la définition des orientations en matière de mobilité, telles que des compléments d'offres efficaces en transports publics (transport par câble, extension du réseau Léman Express), conjointement avec les GP voisins, notamment les Cherpines
- Assurer le phasage opérationnel de l'urbanisation et des équipements et infrastructures
- Finaliser les procédures de modifications du régime des zones et des plans localisés de quartier des étapes en cours
- Préparer les étapes suivantes (dès 2023) en lançant les études préparatoires et les réflexions sur une actualisation du plan guide réduisant les emprises sur la zone agricole, et optimisant la consommation du sol
- Mise en œuvre et coordination des mesures (urbanisation, mobilité, environnement et paysage) inscrites dans les différentes générations du Projet d'agglomération

## AUTRES INDICATIONS

### Planifications cadres

- PDQ 29948 Bernex-Est (en cours)
- MZ 29954 Bernex-Est (en cours)
- MZ 29955 Vailly Sud (en cours)
- MZ 30058 Goutte de St-Mathieu (en cours)
- PLQ 30020 St-Mathieu (en cours)
- PLQ 30021 Grouet (en cours)
- PLQ 30022 Vailly Sud (en cours)
- Plan directeur communal de Bernex, 25 juin 2014 par le Conseil d'Etat

### Projets liés

- PAC Bernex-Est, intégré dans le GP
- Prolongement du TCOB sur la route de Chancy
- Projet de voie verte Genève – Bernex
- Parc, césure verte et autres mesures du Projet d'agglomération 2 relatives au secteur
- Étude de la liaison Bernex- Cherpines
- Étude Barreau Nord
- Étude P+R
- Études de faisabilité pour les équipements cantonaux

### Études directrices

- Projet d'agglomération du Grand Genève de première, deuxième et troisième génération (en cours)
- Plan guide GP 2013
- PACA Genève / Bernex / St-Julien. Rapport final du plan de synthèse. PAFVG, 2011
- PACA Bernex. PAFVG, 2009
- Politique foncière et aménagement du territoire dans les cantons de Genève et Vaud. PAFVG, 2009
- Études-test sur les secteurs déclencheurs